CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E13686** **VALABLE JUSQU'AU** **26/10/2025**

ÉDITÉ LE **21/05/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/1993
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 25/09/2019
Capital : 5 882 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC POITIERS 1993B00038

Siret : **389 818 907 00013**
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés : 28542W

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247/001 391379/47

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247/001 391379/47

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2024

Raison sociale : **BRUNET**

2 BIS ALLÉE DES CYTISES
BP 40
86360 CHASSENEUIL DU POITOU

Téléphone : 05 49 62 34 04 **Fax :** 05 49 62 34 09
Portable : 06 47 09 80 12

Site Internet : www.brunet-groupe.fr
E-mail : cyril.gerbe@brunet-groupe.fr

Responsabilité légale :
PENEAUD JEAN-MARIE STEPHANE DIRECTEUR GENERAL DELEGUE / EINAUDI JULIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL / EINAUDI ANDRÉ PRÉSIDENT

Effectif moyen : 897 **Tranche de classification :** EFF6B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5232 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m² Mention RGE	19/06/2024
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m² Mention RGE	20/10/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	29/04/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	29/04/2025
o Ventilation mécanique	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE D'ANGOULEME
91 BOULEVARD DE BRETAGNE
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.